

Obtenez votre composteur et inscrivez-vous en ligne

mercredi 3 avril, à partir de 9h00

Lors de la semaine du compostage, La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise organise en étroite collaboration avec la Ville d'Épône, une journée de distribution de composteurs en bois, un kit d'utilisation et des conseils & astuces pour une bonne utilisation à la salle Jean Monnet.



Le compostage des déchets biodégradables **contribue à la baisse significative de la production d'ordures ménagères** - moins 100 kg par habitant par an, soit une cure d'amincissement d'un tiers du poids de notre poubelle. Le compost produit est aussi un moyen écologique, simple, efficace et gratuit de prendre soin de votre jardin et de vos plantations.

- Tarif : 20 € l'unité (coût réel 61 €, soit 41 € pris en charge par GPS&O)
- Contenance : 400 litres
- Matière : bois

En bonus lors de la journée :

- Une initiation gratuite au compostage par un éco conseiller (session de 45 min).
- Le nouveau guide pratique du compostage édité par GPS&O
- La remise gratuite d'un bioseau et d'un brass-compst, outil indispensable qui facilite le mélange du compost

Pour réserver votre composteur, inscrivez-vous en ligne : [EN CLIQUANT ICI](#)

Coordonnées

salle Jean Monnet
Place des Fêtes
78680
Epône
Infos pratiques

Modalités d'inscription

Un justificatif de domicile est demandé au moment de l'inscription en ligne

La réservation de composteurs et le paiement s'effectuent en ligne [en cliquant ici](#).

Sélectionnez Épône et choisissez votre créneau horaire :

- Le matin : 9h, 10h, 11h
- L'après-midi : 13h, 14h, 15h

Des places de stationnement devant la salle Jean Monnet seront réservées par arrêté municipal.

Le compost, on a tous à y gagner !

Vous pouvez facilement valoriser et recycler vos déchets de cuisine et de jardin grâce au compostage ! Cette pratique, inspirée du cycle de dégradation puis de régénération dans la nature, améliore la fertilité de la terre de nos jardins ou de nos plantes en pot, sans produits chimiques. Un geste triplement bénéfique : nous réduisons les déchets produits, nous faisons du bien à nos plantations et économisons l'achat d'engrais.

Mode d'emploi des déchets à composter

Tout ne peut pas être composté



À DÉPOSER AVEC PARCIMONIE :

- Agrumes et pelures d'agrumes (qui sont des bactéricides naturels) ;
- Ails, oignons, échalotes (qui sont des vermifuges naturels) ;

Liens utiles

[Guide du compostage individuel](#)

[guide du compostage collectif](#)